

Le travail en groupe se révèle fructueux à condition que toutes les ressources intellectuelles et affectives dont disposent les individus soient mises en commun et utilisées à bon escient.

Ceci suppose:

- l'expression judicieuse de chacun
- une constatation raisonnée des oppositions
- une recherche raisonnable d'unanimité.

A - Chaque membre du groupe doit pouvoir s'exprimer nettement mais sans excès

A cet effet, il convient pour chacun:

- 1 - de présenter son point de vue de façon progressive et concise, en évitant de l'imposer violemment ou trop longuement
- 2 - d'écouter attentivement les réactions des autres participants au point de vue présenté
- 3 - de réfléchir soigneusement aux avis et aux correctifs exprimés avant d'insister sur sa propre position en développant sa logique.
- 4 - de modifier objectivement son point de vue au fur et à mesure des échanges, en tenant compte des tendances adverses
- 5 - mais en évitant de changer d'avis ou de renoncer à sa position sous le simple prétexte d'éviter une opposition
- 6 - de ne soutenir que les positions qui se révèlent objectives et logiques.

B - Le groupe doit constater objectivement les oppositions et les conflits

Les divergences d'opinions sont normales. Leur éventail apporte au groupe une richesse d'informations et une souplesse d'ajustement, c'est-à-dire, présente un gage de réussite pour une décision finale, lucide e équilibrée.

Par suite il importe:

- 1 - d'accueillir avec soin les avis et les réactions de tous
- 2 - de mettre en évidence toutes les oppositions
- 3 - de se méfier des accords obtenus trop vite et trop facilement
- 4 - d'éviter de penser en termes de "vainqueurs" et de "vaincus" , en cas d'impasse
- 5 - d'éviter les formules toutes faites de résolution de conflits, telles que "la loi de la majorité;" "les moyens termes", les "pile ou face
- 6 - de résoudre les oppositions et les conflits de façon créative.

C - Le groupe doit faire une recherche raisonnable d'unanimité

Il est difficile d'obtenir une unanimité sur tous les points. L'unanimité absolue ne saurait donc être une condition radicale, sine qua non. Le groupe et chaque individu doivent à chaque instant chercher le raisonnable

- 1 - s'attacher à rechercher, sur le plus grand nombre de points essentiels la solution la plus acceptable pour tous les participants
- 2 - peser les arguments et leurs incidences pratiques à chaque instant des décisions
- 3 - s'assurer, pour toute résolution partielle ou finale que l'avis de chacun a été régulièrement formulé
- 4 - vérifier que l'accord de chacun a été donné, et pour des raisons fondamentalement similaires
- 5 - ne pas considérer qu'il est indispensable d'offrir une compensation si un membre a fini par céder sur un point, en lui cédant sur le point suivant
- 6 - ne pas obliger quelqu'un qui a maintenu sa position sur un point à faire des concessions sur un nouveau point.